

désapprobation presque à l'unanimité, par 143 voix dont celle du Canada, à l'égard de l'annexion unilatérale de la partie est de Jérusalem par Israël. En ce qui concerne le Moyen-Orient, le Canada a maintenu dans l'ensemble la même position modérée que par le passé. C'est donc dire qu'il s'est encore retrouvé parmi les deux ou trois pays qui hésitaient le moins à appuyer Israël, tout en se montrant davantage sensible aux aspirations légitimes des Palestiniens. Le Canada a voté en faveur de 6 des 26 résolutions concernant le Moyen-Orient et contre 7, s'abstenant sur 10 autres. Trois résolutions ont été adoptées par consensus.

### **Afrique australe**

L'action entreprise depuis quatre ans par le Groupe de contact des pays occidentaux (Canada, Grande-Bretagne, France, République fédérale d'Allemagne et États-Unis) pour ménager une transition pacifique vers l'indépendance en Namibie par la voie d'élections supervisées par les Nations Unies s'est poursuivie en 1980 sur la base des résolutions 385 et 435 du Conseil de sécurité. L'application réussie, sous les auspices du Commonwealth, du règlement négocié devant permettre à la Rhodésie de devenir l'État indépendant du Zimbabwe a semblé offrir certains encouragements à cet égard. Par suite des travaux de deux importantes missions des Nations Unies en Namibie et dans les pays voisins, et d'une série de communications entre le secrétaire général des Nations Unies et le gouvernement sud-africain, les inquiétudes nourries par ce dernier au sujet du caractère impartial des mécanismes prévus pour l'élection et le maintien de la paix se sont, semblait-il, estompées l'une après l'autre. Dès l'automne, la voie était libre pour la convocation d'une rencontre de mise au point qui devait avoir lieu à Genève, en janvier 1981, et à laquelle devaient assister toutes les parties : l'Afrique du Sud, le mouvement de libération SWAPO et, pour la première fois, des groupements politiques internes de la Namibie. Cette rencontre devait fixer la date d'entrée en vigueur du règlement. En évitant pratiquement toute controverse au sujet de la Namibie, l'Assemblée générale a reconnu que des progrès avaient été accomplis ; mais les espoirs qu'avait fait naître un peu partout la réunion prévue à Genève se sont cependant évanouis devant la soudaine volte-face de l'Afrique du Sud qui a refusé d'aller de l'avant.

Ainsi qu'en témoignent le nombre croissant et le ton de plus en plus dur des résolutions des Nations Unies sur l'apartheid et le racisme, la politique d'apartheid que continue de préconiser l'Afrique du Sud provoque au sein de la communauté internationale de plus en plus de frustration. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a reconnu dans plusieurs déclarations énergiques, notamment à l'occasion de son discours à l'Assemblée générale en plénière, que des pressions de plus en plus fortes s'exercent pour qu'un changement en profondeur survienne dans ce pays. La décision de convoquer une conférence mondiale en 1983 pour clôturer la Décennie des Nations Unies contre le racisme a probablement constitué l'initiative la plus importante prise par l'Assemblée générale à cet égard. Sur les 24 résolutions adoptées par l'Assemblée générale au sujet de

l'apartheid et du racisme, le Canada s'est abstenu sur 4, s'est rallié au consensus ou a enregistré un vote favorable sur 9 et s'est senti obligé de voter contre 11 autres (chiffre beaucoup plus élevé qu'en 1979). C'est à cause du caractère plus extrême des résolutions proposées en 1980 et non parce qu'il a modifié sa position, que le Canada s'est retrouvé dans cette situation qu'il déplorait d'autant plus qu'il s'était toujours fermement opposé à l'apartheid qui, à ses yeux, demeure une violation flagrante des droits humains fondamentaux. Le Canada a voté contre les résolutions qui condamnaient nommément des pays membres de l'OTAN, qui appuyaient explicitement la lutte armée, qui établissaient un lien entre Israël et l'Afrique du Sud (ou entre le sionisme et le racisme), et qui réclamaient la cessation de toute relation économique ou autre avec l'Afrique du Sud.

### **Chypre**

La participation de plus de 500 militaires canadiens à la Force des Nations Unies à Chypre a continué d'être la principale contribution du Canada au rétablissement de la paix dans cette île. Notre pays a de plus appuyé fortement les efforts du secrétaire général des Nations Unies pour obtenir la reprise des négociations intercommunautaires entre les groupes linguistiques grec et turc de Chypre, qui avaient été rompues en juin 1979 au bout d'une semaine seulement. Les négociations ont repris sérieusement en septembre 1980, grâce aux bons offices du représentant personnel du Secrétaire général. Contrairement à ce qui s'était passé précédemment, les pourparlers se sont poursuivis, depuis, dans une atmosphère positive et certains progrès limités ont été accomplis sur des mesures pratiques pour instaurer un climat de bonne volonté et faciliter le repeuplement. Cette lente amélioration de la situation se reflète dans les décisions de ne pas créer de comité international sur Chypre comme l'Assemblée générale l'avait demandé en 1979, et de ne pas tenir de débat sur Chypre à l'Assemblée générale en 1980.

### **Kampuchea**

Devant la poursuite du conflit provoqué par l'invasion vietnamienne du Kampuchea en 1979, la trente-cinquième Assemblée générale a adopté une résolution proposée par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et coparrainée par le Canada. Cette résolution réclamait la convocation prochaine d'une conférence internationale pour négocier le retrait total des troupes étrangères du Kampuchea et la tenue dans ce pays d'élections libres supervisées par les Nations Unies. Cette initiative, qui avait une portée plus considérable que celle de l'année précédente, a malgré tout été approuvée par une majorité plus forte. D'ailleurs, l'appui manifesté à l'ANASE était si fort que les Vietnamiens ont dû retirer le texte qu'ils avaient présenté en contre-proposition afin de ne pas risquer d'être défaits par un deuxième projet de résolution de l'ANASE. En 1980 également, le siège du Kampuchea aux Nations Unies a été de nouveau accordé au Kampuchea démocratique (du régime Pol Pot) plutôt qu'à ses rivaux appuyés par les Vietnamiens. Cette décision, prise en-